



Le prix du péage pour les poids lourds va fortement baisser dès lundi. Les tarifs seront également plus favorables pour les voitures. Photo d'archives Jean-Charles OLÉ

LUSSE

La nouvelle sera définitive ce dimanche au travers de la publication, au Journal officiel, du décret fusionnant les concessions du tunnel et du réseau autoroutier APRR, signé par le Premier ministre.

Conséquence : dès ce lundi 1er février, les tarifs d'accès au tunnel Maurice-Lemaire vont fortement baisser. Pour les poids lourds, un aller coûtera 28 € au lieu de 64,70 €, soit une baisse de 57 %. Les automobilistes ne seront pas en reste : ils s'acquitteront désormais de 6 € au lieu de 8 €, soit une réduction de 25 %.

C'est une bonne nouvelle pour les usagers de cet ouvrage, long de 6 950 mètres qui relie le département des Vosges à l'Alsace. Cette réduction de tarifs consentie par APRR à la faveur d'une négociation avec l'Etat, sera saluée par le secteur économique mais aussi par les habitants des vallées vosgiennes qui espèrent ainsi constater une baisse du trafic en direction des cols. Ce qui reste désormais à démontrer.

C'est en tout cas un dossier ancien qui vient d'aboutir. Depuis plusieurs années déjà, des élus de la Déodatie, le député Gérard Cherpion (LR), mais aussi son collègue de la plaine, Christian Franqueville (PS), œuvraient en ce sens.

Ce dernier, qui a suivi le dossier aux côtés de Jean-Pierre Masseret et du député alsacien Philippe Bies, n'a pas manqué de se réjouir de cette nouvelle. Il a salué ce samedi « la réactivité et l'écoute du gouvernement, en particulier du cabinet d'Alain Vidalies, secrétaire d'Etat aux Transports, qui a tout mis en œuvre dans la dernière ligne droite pour aboutir à ce résultat. »

« Un soulagement »

Christian Franqueville indique qu'il sera, par ailleurs, « très attentif à l'état d'avancement des travaux relatifs à la déviation de la commune de Châtenois, dont la société APRR assurera une très large part du financement et qui sont, eux aussi, très attendus afin de décongestionner le trafic actuel et faire face au report vers le tunnel attendu avec la baisse des tarifs. »

Le maire de Saint-Dié-des-Vosges, par ailleurs président de l'association des élus du massif vosgien, David Valence (UDI), s'est également félicité de la nouvelle. « Pour l'économie et l'écologie dans les vallées vosgiennes, c'est un soulagement. Le verrou des tarifs avait trop duré. Chacun a pris sa part dans cette victoire. J'ai ainsi insisté à plusieurs reprises directement auprès des plus hauts dirigeants de la société concessionnaire sur la nécessité de faire un geste fort sur les abonnements pour les véhicules légers et pas seulement pour les poids lourds. En maintenant la pression sur l'Etat dans sa négociation avec la société concessionnaire, des élus de droite ou de gauche, d'Alsace comme de Lorraine, départementaux voire régionaux ou nationaux, ont en effet rendu possible cette avancée. La victoire est bien collective, estime le maire de Saint-Dié. Reste maintenant à repenser la circulation sur l'ensemble du massif des Vosges ».

Philippe CUNY

Tags :

- [Edition de Saint-Dié](#) |
- [Environs de Provenchères-sur-Fave](#) |
- [Lusse](#) |
- [Société](#) |
- [Moyen de transport](#) |
- [Urbanisme](#) |
- [Vosges](#) |
- [A la Une](#) |

39

- Partager
- Tweeter



- Transférer

[lookaz - Affaires en or](#)